

Pouillon, le 5 septembre 2025.

à

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal de POUILLON

CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la salle du Conseil Municipal à Pouillon le mercredi 17 septembre 2025 à 20 heures.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Aliénation de l'immeuble sis 116 Rue Gambetta
- 2) Aliénation du lot 27 du lotissement Les Jardins d'Emilie
- 3) Constitution de servitudes concernant la copropriété Gambetta.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes cordiales salutations.

Le Maire, Thierry LE PICHON.

